



Lycée Léonard De VINCI
43120 MONISTROL SUR LOIRE
Tél : 04 71 61 73 30
Fax : 04 71 61 73 31
Mail : 0430947w@ac-clermont.fr

Le 02/05/2023

Notice explicative

Objet : Orientation et affectation en fin de 2^{nde}, Juin 2023

Madame, Monsieur,

Nous arrivons dans la dernière phase du processus d'orientation pour votre enfant. Lors du conseil de classe du 2^{ème} trimestre, un avis vous a été donné. Vous devez tenir compte de cet avis et des éventuels entretiens d'orientation pour formuler les vœux. Ils doivent s'appuyer sur l'ambition de l'élève mais aussi sur ses capacités.

☞ **Les vœux d'orientation (Phase définitive)** doivent être réalisés sur le système Educonnet-Téléservice d'Orientation (TSO) – **procédure décrite au verso.**

☞ **Les vœux d'affectation** seront à formuler sur le "**Dossier demande d'affectation Post 2^{nde} GT**" qui sera remis à partir du **mardi 2 mai**.

Ces deux opérations **doivent impérativement** être réalisées **pour le lundi 22 mai 2023 au plus tard.**

CALENDRIER

Les **conseils de classe** se dérouleront **entre le 25 mai et le 2 juin**. A l'issue du conseil, une proposition d'orientation, sera faite à la famille (Système TSO). En cas de désaccord, la famille doit immédiatement prendre contact avec le Proviseur (04 71 61 73 30).

Les familles des **élèves qui candidatent sur des séries technologiques** seront avisées de l'affectation par le lycée le **23 juin 2023**. Pour les élèves des séries générales, l'affectation sur notre établissement est automatique.

Chaîne d'inscription en 1^{ère} : les 28 et 29 juin de 8h à 18h.**

Se renseigner sur les dates d'inscription pour les autres lycées.

COMMENT REMPLIR LE DOSSIER DE DEMANDE D'AFFECTION POST 2^{NDE}

A - Fiche de l'Académie de Clermont-Ferrand :

page 2 : cadre "**Demande pour une première générale en lycée public**" : remplir les colonnes : établissement demandé, ville, changement de lycée, régime, enseignements de spécialité souhaités, enseignements optionnels souhaités

Vous datez et vous signez au bas de la page 2. Vous retournez la fiche pour le **vendredi 20 mai impérativement.**

page 3 : cadre "**Demande pour une 1^{ère} techno, 1^{ère} Pro (Passerelle), 2^{nde} Pro, redoublement**" : remplir les colonnes : Formation, Série ou Spécialité, Etablissement, Régime (la colonne code vœu sera remplie par l'établissement). **Ceci pour tout type d'établissement public comme privé, agricole, CFA ou MFR. Pour le privé => prendre également contact avec l'établissement visé.**

Vous datez et vous signez au bas de la page 3. Vous retournez la fiche pour le **lundi 22 mai impérativement.**

B - Département de la Loire (Académie de Lyon) et autres académies :

Les élèves, qui souhaitent aller dans un lycée de l'académie de Lyon, ou dans une autre académie doivent remplir la **page 4 : "Autres académies"**.

La fiche de candidature doit être **retournée au Professeur Principal le lundi 22 mai dernier délai.**

A l'issue de cette dernière étape, **l'établissement se charge de transmettre tous les renseignements par voie informatique.** Suite à cette procédure, **une fiche récapitulative est éditée** pour chaque élève qui candidate sur une formation technologique ou professionnelle. **Cette fiche sera transmise par l'ENT à la famille et devra être signée par les parents et retournée au plus tard le 9 juin** au lycée, qui se chargera de transmettre l'ensemble des fiches aux commissions d'affectation.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes cordiales salutations.

David GAY - Proviseur

Pour le privé, il est indispensable de prendre également contact avec les établissements

En cas d'oubli des indentifiants :
utiliser la procédure =>
Identifiant oublié ou mot de passe oublié.

COMMENT DEMANDER SA VOIE D'ORIENTATION APRÈS LA 2^{de} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE ?

**DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN POUR
VOTRE DÉMARCHE EN LIGNE ?**
De votre identifiant et mot de passe
de votre compte EduConnect
ou utilisez France Connect.
Plus d'informations au verso.

1 INTENTIONS D'ORIENTATION

Conseil de classe du 2^e trimestre/1^{er} semestre : Au : 03/03/2023

Avant le conseil de classe

Connectez-vous au portail Scolarité Services : teleservices.education.gouv.fr.
Choisissez le service « orientation » pour **indiquer votre intention d'orientation parmi les**

possibilités suivantes :

- 1^{re} générale (sélection de quatre enseignements de spécialité et éventuellement un cinquième s'il n'est pas proposé dans l'établissement fréquenté) ;
- 1^{re} technologique (sélection de la série technologique) ;
- 1^{re} préparant au brevet de technicien métiers de la musique.

Vous pouvez saisir jusqu'à 10 intentions d'orientation et une demande d'accès à la voie professionnelle par ordre de préférence.

Les passerelles vers la voie professionnelle sont possibles. Pour préparer ce parcours, demandez conseil au professeur principal.

2 Après le conseil de classe

Connectez-vous pour **consulter l'avis provisoire du conseil de classe et en accuser réception.**

3 CHOIX DÉFINITIFS D'ORIENTATION

Conseil de classe du 3^e trimestre/2nd semestre : Du : 02/05/2023 Au : 22/05/2023
fin mai 2023

Avant le conseil de classe dès le 02/05/2023

Connectez-vous à Scolarité Services pour **saisir votre choix d'orientation.**

Vous pouvez saisir jusqu'à 10 choix et un accès à la voie professionnelle en les classant par ordre de préférence.

4 Après le conseil de classe

à partir 03/06/2023

Connectez-vous pour **consulter la proposition du conseil de classe et donner votre réponse :**

D'accord : la proposition du conseil de classe

devient la décision d'orientation.

Pas d'accord : le dialogue continue, prenez vite contact avec le chef d'établissement.

Si vous demandez un accès à la voie professionnelle, contactez le chef d'établissement pour effectuer les démarches nécessaires.

Toute l'information sur education.gouv.fr/orientation2nde

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.

EduConnect

Activez votre compte **EduConnect** ou utilisez **FranceConnect** pour profiter du portail **Scolarité Services**.

À QUOI SERT EDUCONNECT ?

EduConnect est le compte qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements pour suivre la scolarité de vos enfants.



Utilisez ce compte :

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

Accédez par exemple :

- aux démarches en ligne comme l'inscription au collège ou au lycée,
- au livret scolaire de vos enfants,
- à l'espace numérique de travail (ENT)

COMMENT ÇA MARCHÉ ?

Connectez-vous avec votre compte **EduConnect** ou avec **FranceConnect** sur teleservices.education.gouv.fr

1

Pour activer votre compte, vous avez besoin du numéro de téléphone portable donné lors de l'inscription de vos enfants.

2

Une fois que votre compte est activé, vous accédez aux services et démarches en ligne associés à chacun de vos enfants.

DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la plateforme d'assistance nationale est à votre disposition.



En ligne à l'adresse :
assistanceteleservices.education.gouv.fr



Par téléphone au 0809 54 06 06
du lundi au vendredi de 8h à 20h
et le samedi de 8h à 12h (heure de Paris)
(prix d'un appel local)